



Communiqué de presse  
Paris, le 14 avril 2022

## Baromètre PRISM'EMPLOI Février 2022



### COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2022

En février 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 762 500 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 13,2 % par rapport à février 2021, progressant ainsi de 89 130 ETP sur un an. Dans la continuité du dynamisme de janvier (+14,0 %), cette hausse de l'intérim en février s'explique par la situation conjoncturelle porteuse du premier trimestre 2022. Celle-ci ne saurait toutefois présager des tendances à venir compte-tenu des incertitudes géopolitiques et économique actuelles. Le mois de février 2022 marque ainsi le troisième mois consécutif de croissance par rapport à la situation d'avant crise (+4,9 % sur 2 ans), cependant en baisse de 4,3 points au regard du même indicateur pour le mois de janvier 2022 (+9,2 % sur 2 ans).

Dans le détail des activités, tous les secteurs sont orientés à la hausse mais avec des nuances :

- Comme en janvier, c'est dans le commerce que l'intérim enregistre la croissance la plus dynamique avec +20,9 %, suivi des services (+16,8 %) et de l'industrie (+16,3 %).
- Dans le secteur transports-logistique, qui a connu au cours des trois dernières années, des évolutions plus favorables que la moyenne, le travail temporaire connaît désormais une progression plus lente (+6,9 %) en raison de cet effet de base.
- Après la stabilisation observée en janvier, l'intérim, ce mois-ci, renoue avec la croissance dans le BTP (+4,4 %).

Dans ce contexte, toutes les qualifications sont orientées à la hausse et tout particulièrement les employés (+26,1 %). Les autres catégories connaissent des évolutions similaires comprises entre 10,4 % (ouvriers non qualifiés) et 12,6 % (ouvriers qualifiés).

#### Contacts presse

**Ema Hazan**  
06.64.56.11.74  
ema.hazan@plead.fr

**Juliette Prost**  
06.72.47.53.28  
juliette.prost@plead.fr

#### À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.  
[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de février 2022 par rapport à février 2021

### LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+13,2 %) au niveau national.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs sont en hausse

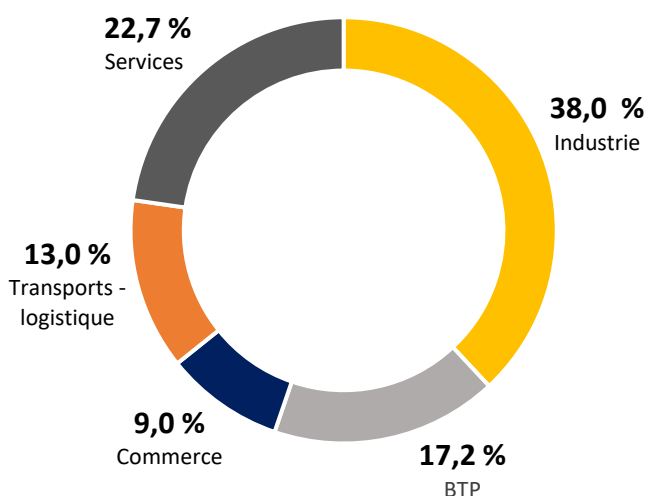
L'emploi intérimaire augmente dans le commerce (+20,9 %), les services (+16,8 %), l'industrie (+16,3 %), les transports (+6,9 %) et le BTP (+4,4 %).

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

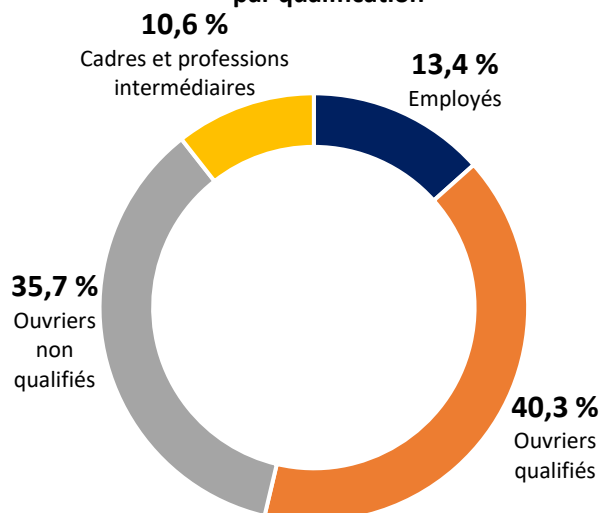
Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+26,1 %), les ouvriers qualifiés (+12,6 %), les cadres et professions intermédiaires (+11,5 %) et les ouvriers non qualifiés (+10,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



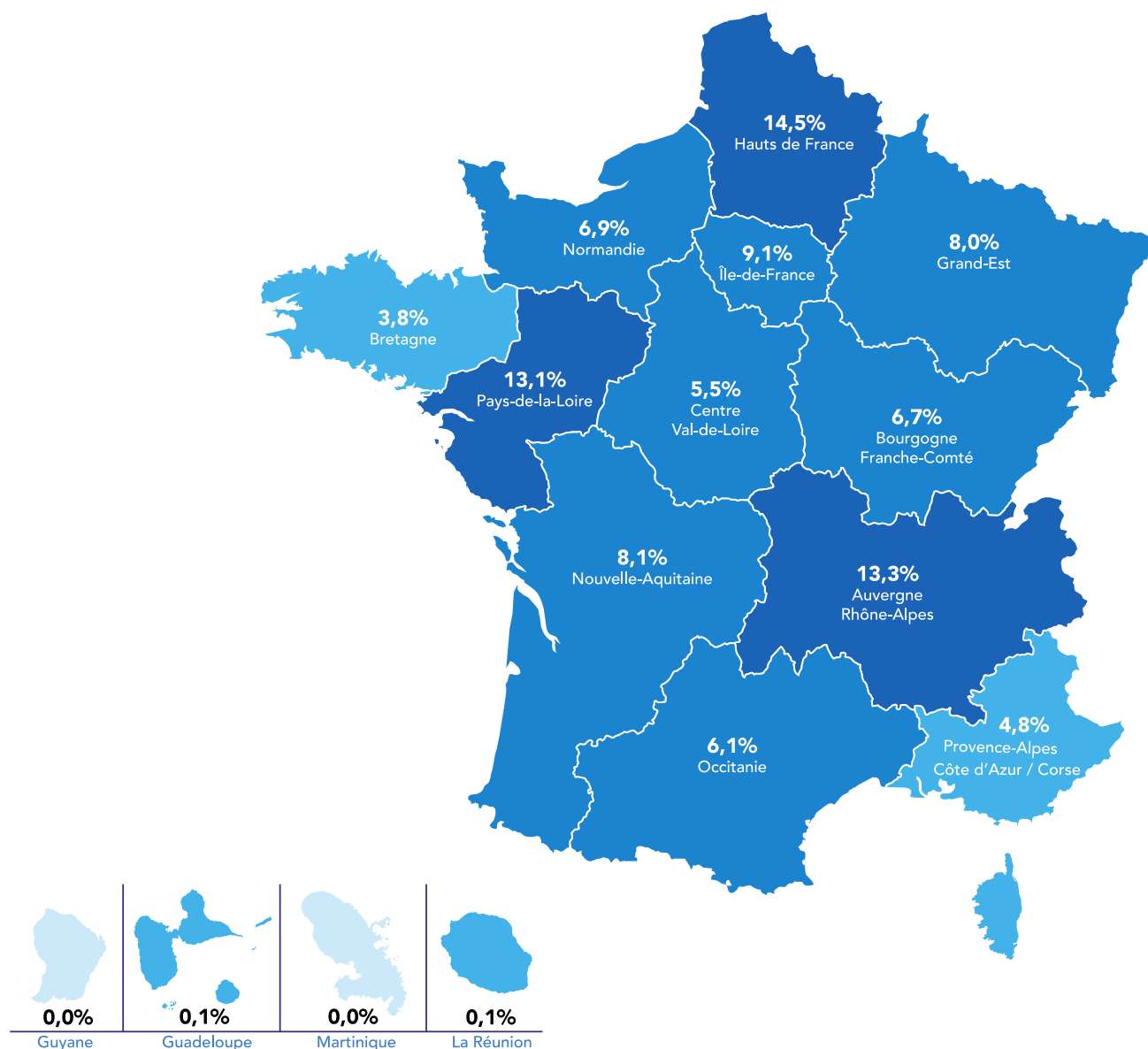
## LE CDI INTÉRIMAIRE

**En février 2022, le CDI Intérimaire représente 51 334 ETP, correspondant à 6,7 % des effectifs des agences d'emploi.**

Dans un environnement économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, celles-ci ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 2 433 ETP en un an, correspondant à une hausse de 5,0 %.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,8 %), en Pays de la Loire (10,2 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (9,1 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 4,3 % et 4,1 % des effectifs) que ce type de contrats demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,5 %, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 % et Pays de la Loire : 13,1 %.

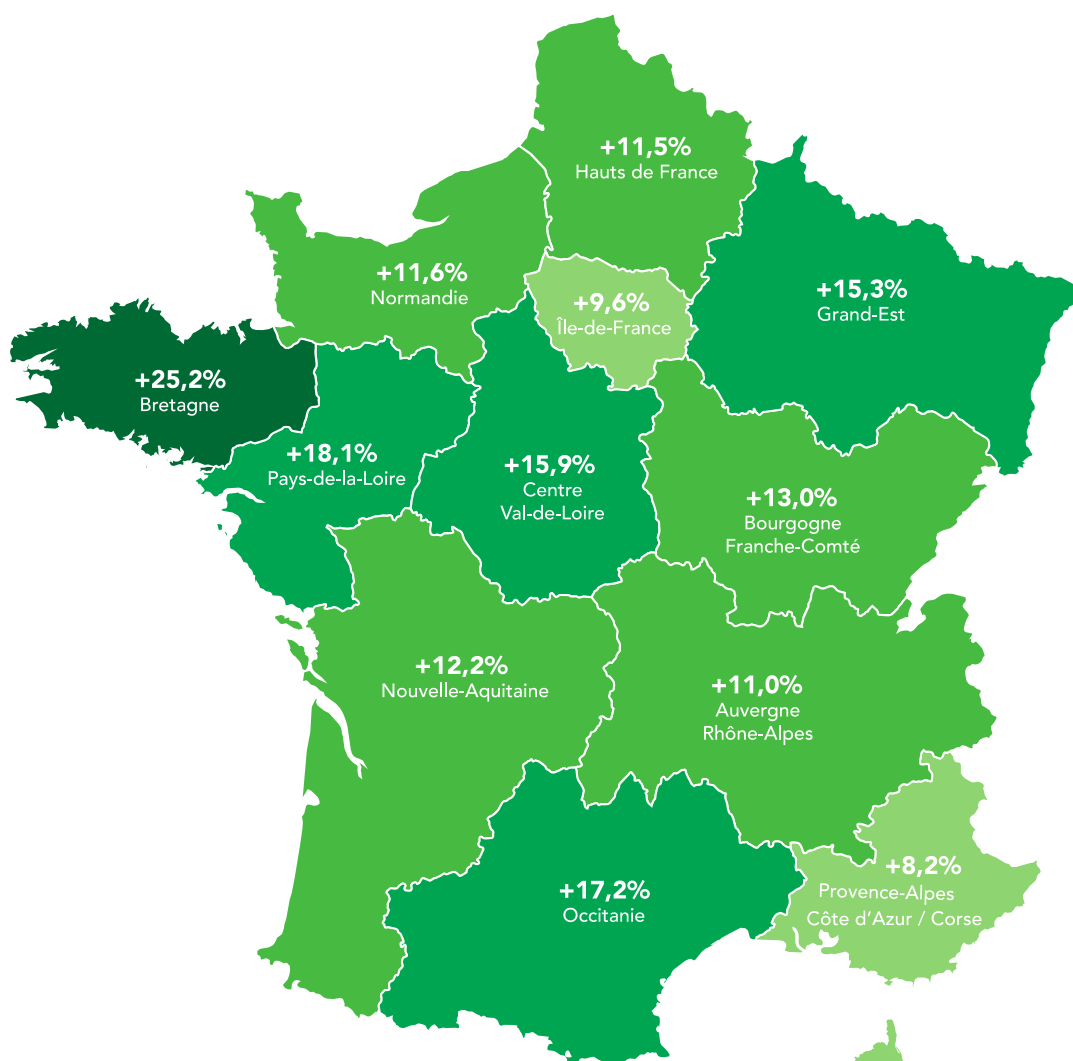


## LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2022 par rapport à février 2021

Toutes les régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, 5 d'entre elles enregistrent des progressions supérieures à 15% : Bretagne : 25,2 %, Pays-de-la-Loire : 18,1 %, Occitanie : 17,2 %, Centre Val de Loire : 15,9 % et Grand-Est : 15,3 % ; soutenues par le redressement industriel du début d'année.



-6,4%

Guyane



+8,9%

Guadeloupe



+56,4%

Martinique



-2,5%

La Réunion

## ZOOM SUR LES DROM

L'évolution en février dans les DROM (+10,0 %) est en moyenne légèrement en dessous de la tendance générale (+13,2 %) avec de fortes divergences selon les territoires :

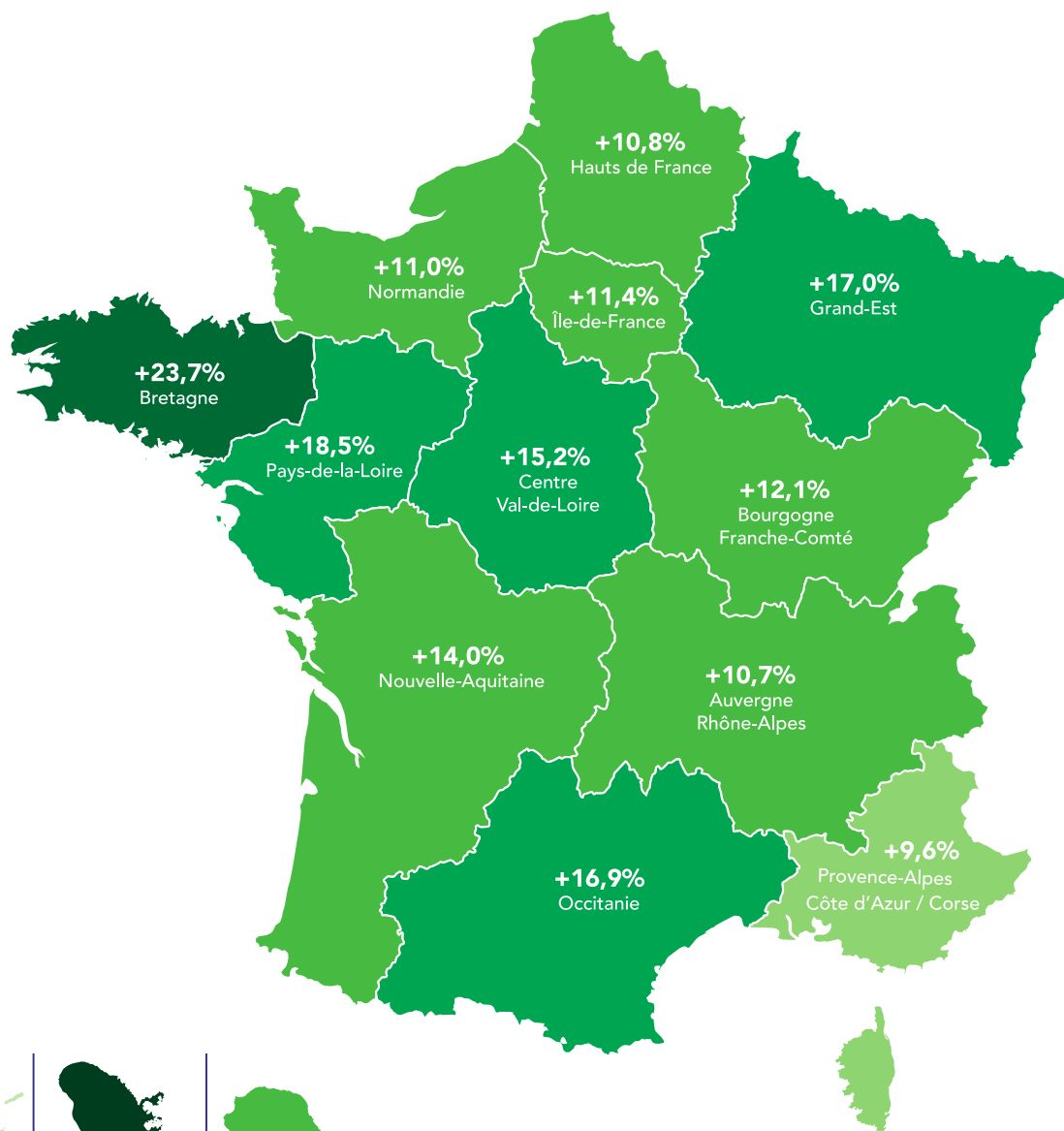
- L'emploi intérimaire en Martinique (+56,4 %) et en Guadeloupe (+8,9 %) se développe ; au contraire, il recule en Guyane (-6,4 %) et à la Réunion (-2,5 %).
- Comparé à la structure de l'intérim en métropole, dans les DROM, la part de l'industrie, des transports et des services est nettement sous représentée (avec un différentiel de respectivement 17,7 ; 4,9 et 4,5 points) à la faveur du Commerce et du BTP (qui comptent pour respectivement 18,6 et 8,5 points de plus).

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DANS LES DROM EN FÉVRIER 2022 par rapport à février 2021

	Février 2022
<b>Évolution globale</b>	<b>+10,0 %</b>
Guadeloupe	+8,9 %
Guyane	-6,4 %
Martinique	+56,4 %
La Réunion	-2,5 %

## Cumul annuel : janvier-février 2022 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +13,7 % par rapport à la même période en 2021.



**-13,9%**  
Guyane



**+4,1%**  
Guadeloupe



**+48,3%**  
Martinique



**+10,2%**  
La Réunion

### **Méthodologie :**

*Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.*

---

### **Contacts presse**

**Ema Hazan**  
06.64.56.11.74  
ema.hazan@plead.fr

**Juliette Prost**  
06.72.47.53.28  
juliette.prost@plead.fr

### **À propos de Prism'emploi**

**Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.  
[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi**

